

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance ordinaire du 12 mai 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le 12 mai 2014, à 20 heures, à la salle communautaire du Centre sportif Soulanges, 2<sup>e</sup> étage, située au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Pascal Pilon, Gaëtan Prud'homme, Guylaine Myre, Jean Legault et Virginie Damien formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Est également présent Jacques Brisson, directeur général et secrétaire trésorier.

Le conseiller William Martinez est absent.

2014-05-077

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le maire Jean-Yves Poirier, procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 12 mai 2014, tel que modifié.

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyé par le conseiller Pascal Pilon  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 mai 2014, tel que modifié :

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3. LÉGISLATIF**

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2014
- 3.2 Mandat au directeur général et secrétaire-trésorier afin de représenter la Municipalité de Saint-Polycarpe à la Cour des petites créances
- 3.3 Achat par adjudication – vente pour taxes

**4. RESSOURCES HUMAINES**

- 4.1 Ratification d'embauche et de départ de personnel

**5. FINANCES**

- 5.1 Approbation de la liste de déboursés numéro 2014-05
- 5.2 Demande d'aide financière de l'École secondaire Soulanges
- 5.3 Demande d'aide financière du Fonds jeunesse NDIP
- 5.4 Demande d'aide financière des Chevaliers de Colomb
- 5.5 Autorisation au directeur général et secrétaire-trésorier relativement à la vente de biens municipaux

**COMITÉS DE GESTION**

**6. SÉCURITÉ INCENDIE**

- 6.1 Sans objet

## **7. VOIRIE ET DÉNEIGEMENT**

- 7.1 Mandat à une entreprise pour la coupe de gazon au parc Rémi Gauthier
- 7.2 Ouverture des soumissions et octroi de contrat dans le cadre des travaux d'asphaltage du chemin Élie-Auclair
- 7.3 Ouverture des soumissions et octroi de contrat dans le cadre des travaux de pavage sur la rue du Dr Lortie

## **8. EAU POTABLE ET RÉSEAU D'AQUEDUC**

- 8.1 Modification aux engagements de la Municipalité de Saint-Polycarpe dans le cadre d'une demande de subvention au Programme de la taxe sur l'essence et contribution du Québec

## **9. ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET RÉSEAU D'ÉGOUT**

- 9.1 Mandat à une entreprise pour effectuer la caractérisation des installations septiques

## **10. LOGEMENTS SOCIAUX**

- 10.1 Sans objet

## **11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

- 11.1 Sans objet

## **12. SPORTS, LOISIRS ET CULTURE**

- 12.1 Contrat de location d'une surfaceuse Zamboni à intervenir entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et l'entreprise Robert Boileau inc. et autorisation du signataire
- 12.2 Mandat à une entreprise pour la réalisation d'une étude d'opportunité pour le Centre sportif Soulanges

## **13. RÈGLEMENTS**

- 13.1 Adoption du Projet de règlement 131-2014 relatif à la circulation des camions et véhicules - outils

## **14. AFFAIRES DIVERSES**

- 14.1 Sans objet

## **15. RÉSUMÉ DU MAIRE**

## **16. PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **17. DIVERS**

- 17.1 Sondage à la population

## **18. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-05-078

## **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2014**

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2014 est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,  
appuyé par la conseillère Virginie Damien  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2014-05-079**

**MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER  
AFIN DE REPRÉSENTER LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE À  
LA COUR DES PETITES CRÉANCES**

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyé par le conseiller Pascal Pilon  
ET RÉSOLU

DE MANDATER le directeur général et secrétaire-trésorier, Jacques Brisson, afin de représenter la Municipalité de Saint-Polycarpe à la Cour des petites créances concernant le dossier no 760-32-015884-135 dont le demandeur est Marc St-Onge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2014-05-080**

**ACHAT PAR ADJUDICATION – VENTE POUR TAXES**

CONSIDÉRANT qu'aux termes de sa résolution 2012-11-205, le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe a mandaté Marie-Andrée Daoust, secrétaire-trésorière adjointe, afin de représenter la Municipalité de Saint-Polycarpe lors de la vente des propriétés pour taxes impayées en avril 2013 sans l'avoir autorisé à «enchérir et acquérir une ou des propriétés»;

CONSIDÉRANT que le Code municipal est d'interprétation restrictive;

CONSIDÉRANT que l'article 1038 du Code municipal prévoit que :

«1038 Lorsque des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité locale sont mis en vente pour taxes municipales ou scolaires, la municipalité peut enchérir ou acquérir ces immeubles par l'entremise du maire ou d'une autre personne, sur autorisation du conseil ...»

CONSIDÉRANT qu'à la vente pour taxe tenue le 11 avril 2013, la Municipalité de Saint-Polycarpe, agissant par Marie-Andrée Daoust, a enchéri et acquis le lot 3 764 856 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Vaudreuil pour le prix de 1 262.15\$;

CONSIDÉRANT que ledit immeuble n'a pas été racheté ni retrait durant l'année qui a suivi le jour de l'adjudication par Claude Mainville contre qui l'immeuble avait été vendu ni par qui que ce soit d'autre;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Jean Legault,  
appuyé par le conseiller Pascal Pilon  
ET RÉSOLU

DE CONFIRMER ET RATIFIER l'enchère et l'acquisition par la Municipalité de Saint-Polycarpe à la vente pour taxes du 11 avril 2013 du lot 3 764 856 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Vaudreuil pour le prix de 1 262.15\$ et d'autoriser le maire, Jean-Yves Poirier, et le secrétaire-trésorier et directeur général, Jacques Brisson, à signer au nom de la municipalité l'acte de vente finale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2014-05-081**

**RATIFICATION D'ARRIVÉE ET DE DÉPART DE PERSONNEL**

Il est proposé par le conseiller Jean Legault,  
appuyé par la conseillère Virginie Damien  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe ratifie l'embauche et le départ des personnes énumérées dans le rapport du mois d'avril 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2014-05-082**

**APPROBATION DE LA LISTE DE DÉBOURSÉS 2014-05**

Il est proposé par le conseiller Jean Legault,  
appuyé par la conseillère Virginie Damien  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe approuve les déboursés inscrits à la liste numéro 2014-05;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des comptes inscrits à la liste numéro 2014-05 par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2014-05-083**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE SOULANGES**

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de l'École secondaire Soulanges a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,  
appuyé par la conseillère Guylaine Myre  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe octroie une aide financière de 100 \$ à l'École secondaire Soulanges pour la réalisation de la 13<sup>e</sup> édition du Défi Soulanges – course de 3 et 5 kilomètres qui regroupe plus de 1 300 élèves. Ce défi aura lieu le 5 juin 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2014-05-084**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU FONDS JEUNESSE NDIP**

ATTENDU QU'une demande d'aide financière du Fonds jeunesse NDIP a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe,

il est proposé par le conseiller Jean Legault,  
appuyé par le conseiller Pascal Pilon  
ET RÉSOLU

DE ne pas donner suite à la demande d'aide financière du Fonds jeunesse NDIP.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-05-085

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DES CHEVALIERS DE COLOMB**

ATTENDU QU'une demande d'aide financière des Chevaliers de Colomb de Salaberry-de-Valleyfield a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,  
appuyé par le conseiller Pascal Pilon  
ET RÉSOLU

DE ne pas donner suite à la demande d'aide financière des Chevaliers de Colomb de Salaberry-de-Valleyfield.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-05-086

**AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER RELATIVEMENT À LA VENTE DE BIENS MUNICIPAUX**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de se départir de certains équipements, à savoir :

- deux tracteurs Oliver, année 1971, avec souffleur;
- une excavatrice Ford; et
- un pont roulant.

CONSIDÉRANT QUE ces équipements ne répondent plus aux exigences de la Municipalité de Saint-Polycarpe,

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyé par la conseillère Virginie Damien  
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder à la vente des équipements ci-dessus mentionnés et à poser tout geste donnant plein effet à cette résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-05-087

**MANDAT À UNE ENTREPRISE POUR LA COUPE DE GAZON AU PARC RÉMI GAUTHIER**

SUITE à une demande de soumission sur invitation pour la coupe de gazon au Parc Rémi Gauthier, l'ouverture des soumissions s'est tenue le 7 mai 2014 à 18 h;

<b>Entreprises</b>	<b>Montant</b>
Le Pro du gazon	8 950 \$, taxes en sus
Gazons François Levac	9 000 \$, taxes en sus

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,  
appuyé par le conseiller Jean Legault  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe octroie le contrat pour la coupe de gazon au Parc Rémi Gauthier au plus bas soumissionnaire conforme, le Pro du gazon, au montant de 8 950 \$, taxes applicables en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-05-088

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS ET OCTROI DE CONTRAT DANS LE CADRE DES TRAVAUX D'ASPHALTAGE DU CHEMIN ÉLIE-AUCLAIR**

SUITE à l'appel d'offres réalisé dans le cadre des travaux d'asphaltage du chemin Élie-Auclair, l'ouverture des soumissions s'est tenue le lundi 5 mai 2014 à 10 h 15.

Six entreprises ont déposé les soumissions suivantes :

<b>Entreprises</b>	<b>\$</b>
La compagnie Meloche inc.	107 508,52 \$
Roxboro excavation inc.	112 459,35 \$
Ali excavation inc.	118 893,58 \$
Construction DJL inc.	134 831,18 \$
Les pavages Chenail inc.	150 230,59 \$
Les pavages Théorêt inc.	159 263,37 \$

APRÈS étude de conformité des soumissions et après discussions,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,  
appuyé par le conseiller Pascal Pilon  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe octroie le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit La compagnie Meloche inc., au montant de 107 508,52 \$ taxes incluses, selon les termes et conditions énoncés dans sa soumission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-05-089

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS ET OCTROI DE CONTRAT DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE PAVAGE SUR LA RUE DU DR LORTIE**

SUITE à l'appel d'offres réalisé dans le cadre des travaux de pavage sur la rue du Dr Lortie, l'ouverture des soumissions s'est tenue le lundi 12 mai 2014 à 10 h 15.

Cinq entreprises ont déposé les soumissions suivantes :

<b>Entreprises</b>	<b>\$</b>
La compagnie Meloche inc.	91 512,58 \$
Ali construction inc.	93 307,70 \$
Roxboro excavation inc.	97 820,41 \$
Construction DJL inc.	104 608,96 \$
Les pavages La Cité B.M. inc.	132 257,76 \$

APRÈS étude de conformité des soumissions et après discussions,

il est proposé par la conseillère Virginie Damien,  
appuyé par le conseiller Jean Legault  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe octroie le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit La compagnie Meloche Inc. au montant de 91 512.58\$ taxes incluses, selon les termes et conditions énoncés dans sa soumission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-05-090

**MODIFICATION AUX ENGAGEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTION DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe, s'est engagée à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation des travaux approuvée par sa résolution no 2013-04-053;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a décidé de reporter l'installation d'une clôture sur le site des installations d'eau potable à Sainte-Justine-de-Newton;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Jean Legault,  
appuyé par le conseiller Pascal Pilon  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe avise le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du report de l'installation de la clôture sur le site des installations d'eau potable à Sainte-Justine-de-Newton, le tout relativement à une demande de subvention au Programme de la taxes sur l'essence et contribution du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-05-091

**MANDAT À UNE ENTREPRISE POUR EFFECTUER LA CARACTÉRISATION DES INSTALLATIONS SEPTIQUES**

SUITE à une demande de soumission sur invitation pour effectuer la caractérisation des installations septiques, l'ouverture des soumissions s'est tenue le 28 avril 2014 à 11 h 05.

<b>Entreprises</b>	<b>Montant incluant les taxes</b>
Eco-Pro Environnement inc.	44 422,78 \$
PBR	57 947,40 \$
Groupe ABS	58 361,31 \$
CSO	60 649,31 \$
Groupe Hémisphère	80 482,52 \$

Il est proposé par la conseillère Virginie Damien,  
appuyé par le conseiller Pascal Pilon  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe octroie le contrat pour effectuer la caractérisation des installations septiques au plus bas soumissionnaire conforme, Eco-Pro Environnement inc., au montant de 44 422,78 \$, incluant les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-05-092

**CONTRAT DE LOCATION D'UNE SURFACEUSE ZAMBONI À INTERVENIR ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE ET L'ENTREPRISE ROBERT BOILEAU INC. ET AUTORISATION DU SIGNATAIRE**

CONSIDÉRANT QUE la surfaceuse de l'aréna du Centre sportif Soulanges n'est plus opérationnelle et que la Municipalité de Saint-Polycarpe a dû s'en départir;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de louer une surfaceuse pour la saison 2014-2015;

CONSIDÉRANT la soumission pour un contrat de location de l'entreprise Robert Boileau inc.;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,  
appuyé par le conseiller Pascal Pilon  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe ratifie un contrat de location d'une surfaceuse Zamboni avec l'entreprise Robert Boileau inc.;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le contrat donnant plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-05-093

**MANDAT À UNE ENTREPRISE POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ POUR LE CENTRE SPORTIF SOULANGES**

CONSIDÉRANT QUE le Centre sportif Soulanges est en opération depuis plus de 34 années;

CONSIDÉRANT QU'aucune rénovation majeure n'a été effectuée depuis les débuts du Centre sportif Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE des investissements majeurs sont maintenant requis aux fins de mise aux normes et d'adaptation aux besoins des usagers;

CONSIDÉRANT QU'avant d'entreprendre des travaux majeurs, la Municipalité de Saint-Polycarpe souhaite obtenir une étude d'opportunité pour le Centre sportif Soulanges;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyé par le conseiller Jean Legault  
ET RÉSOLU

DE MANDATER la firme Zins Beauchesne et associés afin de réaliser une étude d'opportunité pour le Centre sportif Soulanges au montant de 17 370 \$, excluant les taxes applicables, le tout tel que décrit à l'offre de service du mois d'avril 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



2014-05-094

## **ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 131-2014 RELATIF À LA CIRCULATION DES CAMIONS ET VÉHICULES – OUTILS**

ATTENDU QU'une copie du Projet de règlement no 131-2014 relatif à la circulation des camions et véhicules-outils a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture,

il est proposé par le conseiller Jean Legault,  
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le Projet de règlement numéro 131-2014 relatif à la circulation des camions et véhicules-outils.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **INFORMATIONS DU MAIRE**

Le maire, Jean-Yves Poirier, s'adresse à l'assistance dans le but de communiquer aux citoyens certaines informations, à savoir :

- Parc E.Aubry et Parc de l'horloge
- Réunion du Comité de la Résidence de la Seigneurie de Soulanges
- Réunion du Comité d'embellissement
- Bienvenue à Martin Desrosiers, nouveau directeur du Centre sportif Soulanges
- Réunion Hydro-Québec
- Tournée des installations municipales par le Conseil
- Prolongation des heures d'ouverture de l'Écocentre
- Soirée du Cercle de fermières de Saint-Polycarpe

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire Jean-Yves Poirier, invite les personnes présentes dans la salle à formuler leurs questions. Il répond aux commentaires et aux questions de l'assistance.

Les sujets traités sont les suivants :

- Surfaceuse Zamboni
- Étude Zins Beauchesne et associés
- Règlement no 131-2014 relatif à la circulation des camions et véhicules-outils
- Caserne de pompiers
- Taxes municipales
- Compteurs d'eau
- Caractérisation des fosses septiques
- Déchets de rénovation
- Document d'accueil aux nouveaux arrivants (entre autres bottin local)
- Borne-fontaine sur la rue Legault

## **SONDAGE À LA POPULATION**

La conseillère Guylaine Myre informe les citoyens présents, que suite à l'envoi du sondage, 10 % des gens ont retourné leur questionnaire. Elle mentionne qu'il est intéressant de pouvoir ainsi prendre connaissance des commentaires de la population. Elle invite les gens qui n'ont pas encore complété leur sondage à le faire le plus tôt possible. À cet effet, il est convenu d'insérer le sondage sur le site Web de la municipalité.

## **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

À 21 h 25, l'ordre du jour étant épuisé,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyé par le conseiller Jean Legault  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe lève la présente séance ordinaire du 12 mai 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et  
secrétaire-trésorier,

Le maire,

---

Jacques Brisson

---

Jean-Yves Poirier